

Annexe 1**Programme de l'enseignement technologique dans les sections Esabac en série STMG**

L'enseignement technologique en italien se fonde à la fois sur les objectifs et le programme de langue, culture et communication (annexe II) et les capacités et connaissances développées dans les programmes de spécialités de la série Sciences et technologies du management et de la gestion, particulièrement ceux de management et sciences de gestion et numérique en première et de management, sciences de gestion et numérique en terminale.

Le programme de l'enseignement technologique reprend des objets d'étude spécifiques permettant une approche plus culturelle et interculturelle du management et des sciences de gestion.

L'enseignement technologique en italien vise à donner, aux élèves de première et terminale Sciences et technologies du management et de la gestion, une culture commune et une représentation du fonctionnement réel des entreprises. Ce programme de convergence entre les séries italiennes et françaises se centre volontairement sur les entreprises. Les organisations supports d'étude seront des entreprises qui ont une histoire directe et/ou commune avec l'Italie.

La dimension culturelle de cet enseignement apportera à terme aux élèves un éclairage plus distancié en développant progressivement leur sens critique par l'analyse de concepts et de pratiques comparés.

Positionnement de l'enseignement

À partir du fonctionnement réel des entreprises, l'enseignement technologique en italien cherche à construire de nouvelles représentations. Il mobilise les concepts fondamentaux du management et des sciences de gestion qui permettent à une organisation ouverte sur son environnement d'assurer sa pérennité et son développement. Cette approche critique, par le développement d'une culture technologique multiculturelle et l'immersion dans des univers conceptuels spécifiques au management et sciences de gestion, a pour vocation de préparer les élèves à leur projet d'avenir en tant qu'acteurs et citoyens éclairés pouvant poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur italien ou français.

Repères pour l'enseignement

L'appréhension des notions prévues au programme et l'étude des pratiques managériales et de gestion ne peuvent se concevoir de façon théorique. Elle doit s'appuyer sur des problématiques qui mettent en évidence le caractère contingent de ces réalités, et qui les inscrivent dans une perspective historique et sociétale. Les réalités des entreprises, qu'elles soient françaises ou italiennes, permettent d'appréhender des situations de gestion et des pratiques de management dans toute leur complexité, en montrant les interdépendances, les contingences, les relations de pouvoir et plus largement les relations humaines qui s'y jouent dans le temps et l'espace.

Au fur et à mesure de l'exploration des thèmes, grâce à des scénarios différenciés et une démarche de projet, l'élève développe, dans un cadre individuel et collectif, des capacités à argumenter en référence à un contexte le plus souvent interculturel. Il acquiert progressivement une autonomie d'expression indispensable pour la poursuite d'études supérieures.

Cela implique des méthodes de travail qui supposent :

- l'observation et la description du fonctionnement des entreprises présentées, dans des situations réelles ou didactisées ;
- l'utilisation systématique de supports faisant référence à des exemples tirés de la réalité, issus de sources variées (entretiens avec des professionnels en présentiel ou à distance, articles de presse, ressources Internet, visites d'entreprises, jeux sérieux, rapports RSE des entreprises...) ;
- la mobilisation importante de ressources numériques et documentaires ;
- la production de synthèses, commentaires et argumentations écrits ou oraux.

On privilégie des contextes et des comparaisons d'entreprises italiennes et/ou françaises.

L'élève doit être capable de construire des réponses argumentées, se référant à des situations d'entreprises en mobilisant des concepts propres à la discipline et en faisant preuve d'un regard critique sur les moyens et les méthodes mobilisés.

Cet enseignement contribue au développement des compétences orales en italien à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

La progression de l'enseignement technologique en italien doit se faire en lien avec l'enseignement de langue, culture et communication (annexe II) et ceux des enseignements de management et sciences de gestion et numérique de première et celui de management, sciences de gestion et numérique de terminale.

PROGRAMME

Le programme est organisé autour de trois thèmes généraux reprenant en partie des éléments des programmes des enseignements de spécialité de première et terminale STMG. La partie introductive précise le sens global du thème ainsi que les capacités attendues des élèves. Chaque thème est ensuite présenté sous la forme d'un tableau à trois colonnes :

- la première colonne précise les thèmes étudiés en posant plusieurs questions auxquelles des réponses doivent être apportées ;
- la deuxième colonne présente les notions qui doivent être étudiées en italien ;
- la troisième colonne aide à mieux cerner le sens des problématiques posées, les notions associées devant permettre de développer les capacités de l'élève énoncées en introduction.

Thème/questions	Notions	Indications complémentaires
<p>1. Le rôle du management dans la gestion des entreprises</p> <p>Ce thème permet d'introduire et d'articuler entre elles les deux notions fondamentales du programme : les entreprises et le management. L'objectif est d'appréhender la globalité du management à travers ses grandes fonctions et la diversité des entreprises et de leur fonctionnement.</p> <p>L'élève doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - distinguer action individuelle et action collective ; - repérer les éléments constitutifs d'une entreprise ; - caractériser une entreprise ; - identifier les finalités de l'entreprise ; - repérer dans une entreprise (principalement PME) les problèmes de gestion qui se posent ; - repérer les décisions relevant du management stratégique et celles relevant du management opérationnel ; - mettre en perspective les changements d'environnement qui concernent les entreprises. 		

<p>1.1 Qu'est-ce qu'une entreprise ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Action collective, objectifs - Groupe organisé, organisation - Éléments caractéristiques d'une entreprise : finalité, nature de l'activité, statut juridique, ressources, répartition du pouvoir, champ d'action géographique - Diversité des entreprises : statut, taille, secteur, métier, nationalité 	<p>L'étude d'une organisation, telle que l'entreprise commence par la distinction entre action individuelle et action collective organisée. Cette dernière suppose la constitution d'un groupe de personnes qui ont un objectif commun et qui s'organisent pour l'atteindre. L'action collective se justifie par une plus grande efficacité que l'action individuelle.</p> <p>La constitution d'une organisation telle qu'une entreprise implique de mobiliser des ressources, définir et coordonner les actions de chacun, faire circuler l'information, prendre des décisions, fixer des règles.</p> <p>Les entreprises ont changé de forme au cours du temps. Il en existe aujourd'hui une grande diversité qui peut être distinguée à partir de quelques critères de base. Les dimensions européennes et internationales de celles-ci peuvent aussi créer des tensions par rapport à leur histoire propre.</p>
<p>1.2 La finalité de l'entreprise se limite-t-elle à sa dimension financière ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Biens, services - Finalité lucrative, profit - Ressources : humaines, financières, matérielles, immatérielles, technologiques - Valeur ajoutée et bénéficiaires - Parties prenantes - Pérennité - Finalité sociale - Responsabilité sociale de l'entreprise 	<p>L'entreprise produit des biens et des services pour satisfaire des besoins et créer une richesse supplémentaire. Celle-ci doit permettre d'assurer la pérennité de l'entreprise et la rémunération des différents acteurs.</p> <p>Un des enjeux majeurs du management consiste à gérer les intérêts divergents des parties prenantes tout en maintenant la cohésion. L'entreprise a une finalité qui ne peut se réduire à la maximisation du profit. Se pose également la question de sa responsabilité en matière éthique, sociale et environnementale. Ces questions seront reprises et développées dans le troisième thème du programme.</p>
<p>1.3 Qu'apporte le management à la gestion des entreprises et aux changements de l'environnement ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctions du management - Management stratégique, management opérationnel - Décisions stratégiques, décisions opérationnelles - Facteurs de contingence - Transformations numériques - Mutations écologiques 	<p>Le management est une démarche globale qui repose sur quatre grandes fonctions génériques : 1) fixer des objectifs, 2) organiser, animer, 3) mobiliser, contrôler, 4) évaluer.</p> <p>On distingue le management stratégique du management opérationnel en fonction de l'impact de la décision sur le devenir de l'entreprise et du niveau hiérarchique de la prise de décision.</p> <p>Les pratiques de management sont en permanence confrontées à un environnement évoluant sous l'effet des nouvelles technologies, des mutations économiques ou encore des impératifs écologiques.</p> <p>Elles sont également dictées par des mutations internes : taille, technologies mises</p>

		<p>en œuvre, histoire de la culture de l'entreprise, confrontation des intérêts (individuel/collectif). Il est illusoire de dégager des principes de management universellement applicables, susceptibles de s'adapter à toutes les situations. D'autres mutations (sociales, sociologiques, économiques, juridiques etc.) sont à envisager de manière transversale avec les autres enseignements.</p>
--	--	--

Thème/questions	Notions	Indications complémentaires
<p>2. Les acteurs (parties prenantes) de l'entreprise</p> <p>Ce thème aborde la diversité des acteurs dans les entreprises et les interrelations complexes qu'ils entretiennent. Une fonction majeure du management porte sur l'animation et la mobilisation de l'ensemble de ces acteurs. Sur le plan stratégique, les compétences qui vont définir le savoir-faire de l'entreprise sont source d'avantage concurrentiel. En conséquence, il faut acquérir ces compétences et les préserver tout en s'efforçant de conserver la flexibilité et de limiter les coûts. La responsabilité sociale de toute entreprise est au cœur de ces débats.</p> <p>L'élève doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les différents acteurs, leurs rôles et leurs intérêts ; - identifier les différents styles de management et de direction ; - repérer les modes de coordination des entreprises et de coopération ; - repérer les usages numériques comme facteurs de cohésion. 		
<p>2.1 L'entreprise peut-elle tenir compte de l'intérêt de tous les acteurs ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dirigeants d'entreprise - Salarié - Cadre, employé, ouvrier - Représentants du personnel et syndicats - Associé, actionnaire, propriétaire - Clients/consommateurs/citoyens 	<p>Les organes de direction ainsi que le statut du dirigeant-manager varient selon les types d'entreprises.</p> <p>En matière d'animation et de mobilisation des hommes, le manager doit prendre en compte la diversité des acteurs au sein de l'entreprise.</p> <p>Ces acteurs tiennent chacun des rôles dont les objectifs sont à la fois complémentaires et antagonistes. Toutefois, un même individu peut appartenir à plusieurs groupes et tenir plusieurs rôles, ce qui peut être générateur de tensions pour lui-même et pour le groupe.</p> <p>Chaque acteur (individu ou groupe) agit en vue de réaliser au mieux ses objectifs. Le management vise à concilier les objectifs de l'entreprise avec ceux de ces différentes parties prenantes qu'elles soient internes ou externes.</p>

<p>2.2 Comment assurer la cohérence et la cohésion au sein de l'entreprise ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Modes, mécanismes de coordination - Pouvoir de décision, degré de centralisation - Culture d'entreprise - Styles de management, style de direction - Dynamique de groupe, styles de leadership, cohésion - Les modes d'action coopératifs : groupes de projet, réunions, techniques de créativité, outils collaboratifs, réseaux sociaux d'entreprises, communautés de pratiques 	<p>La multiplicité et la complexité des tâches qui accompagnent la croissance de l'entreprise impliquent généralement de faire évoluer les modes de coordination. À un certain niveau, les mécanismes de coordination s'accompagnent d'une délégation du pouvoir de décision. Cette délégation peut également correspondre à un choix managérial du dirigeant.</p> <p>Le management humain vise alors à s'assurer que les décisions opérationnelles s'articulent logiquement avec les décisions stratégiques sans remettre en cause la culture d'entreprise de manière trop brutale.</p> <p>La culture d'entreprise permet d'assurer la cohésion de ses membres autour de valeurs partagées. Elle participe à l'implication des acteurs.</p> <p>Le management est exercé avec un certain style qui résulte d'une combinaison de la personnalité des dirigeants et des composantes propres à l'entreprise qu'ils conduisent.</p> <p>La qualité des relations de travail et donc la dynamique de groupe se construit à partir des relations qui s'y développent et des positions des uns par rapports aux autres. La prise en charge du groupe, le traitement des phénomènes d'influence et la prise de décision collective sont autant de variables conduisant, ou non, à la cohésion. Les modalités de travail et la responsabilisation des acteurs participent également à cette cohésion indispensable à la performance humaine de l'entreprise.</p>
<p>2.3 Comment les usages numériques contribuent-ils à l'émergence d'une « intelligence collective » ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement numérique - Applications et usages du numérique : e-communication, partage de l'information, collaboration, communautés en ligne et réseaux sociaux - Intelligence artificielle et automatisation de tâches - Utilisation et protection des données personnelles 	<p>À l'échelle de l'entreprise comme à celle de la société, les technologies numériques offrent de nouvelles formes de collaboration et de coopération. La maîtrise des conditions d'élaboration et d'utilisation de l'information individuelle et collective est un enjeu pour les organisations. L'exploitation des données personnelles oblige les entreprises et ses parties prenantes à respecter le règlement général sur la protection des données (RGPD). Les données constituent un patrimoine qu'il convient de protéger.</p>

Thème/questions	Notions	Indications complémentaires
<p>3. Le management et la gestion des entreprises face aux enjeux de société, risques et opportunités</p>		
<p>Les dirigeants prennent des décisions qui vont engager l'entreprise sur le long terme sans toutefois avoir une connaissance parfaite de l'environnement et encore moins de son évolution. Un pilotage stratégique efficace d'une entreprise impose l'existence d'un système d'information fiable et une prise en compte des grands enjeux de la société à laquelle elle appartient.</p>		
<p>L'élève doit être capable de :</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - repérer les facteurs environnementaux influençant l'évolution dans le temps des entreprises ; - relier les finalités, l'environnement et la performance de l'entreprise ; - relier responsabilité sociale de l'entreprise et performance ; - repérer le rôle du système d'information et plus largement du numérique dans la performance et la responsabilité de l'entreprise. 		
<p>3.1 Quels objectifs stratégiques pour répondre aux finalités de l'entreprise ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs stratégiques/finalités - Microenvironnement et macroenvironnement - Éthique dans les affaires 	<p>Les objectifs stratégiques sont déterminés par les finalités de l'entreprise qui vont souvent bien au-delà de la dimension financière. Ils dépendent à la fois des ressources dont elle dispose, de son éthique et de son environnement.</p> <p>Si ce dernier peut être source d'opportunités, il peut être aussi facteur de contraintes. L'appréhension de l'environnement est d'autant plus complexe qu'il est instable.</p> <p>La réalisation des objectifs peut parfois générer des problèmes d'ordre éthique, ou permettre de lutter contre des déséquilibres d'ordre éthique (discriminations).</p>
<p>3.2 L'amélioration de la performance est-elle sans risque ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution de la demande - Cycle de vie, obsolescence, rupture technologique - Dépendance énergétique et technologique - Approvisionnement, empreinte environnementale 	<p>La recherche de l'amélioration de la performance peut s'accompagner de risques, voire générer des risques pour l'organisation, la société et l'environnement.</p> <p>Leur prise en compte nécessite d'en identifier les origines : celles liées aux aléas et celles liées au temps et à la plus ou moins grande aptitude des dirigeants à prendre des risques.</p> <p>Les entreprises s'adaptent en mettant en place des modalités de gestion des risques pour en limiter les conséquences. Celles-ci répondent à la fois aux risques dont elles ont directement la responsabilité (interne) et les risques externes qui peuvent avoir des conséquences sur ses activités et sa performance. Par exemple, il est impératif de mesurer les conséquences écologiques de la recherche de performance, mais aussi d'évaluer l'impact de la prise en compte de cette dimension dans l'évolution de la société.</p> <p>Les menaces ou contraintes écologiques</p>

		<p>inscrivent le management dans un cadre juridique qui modifie les pratiques même si les organisations peuvent également prendre des initiatives au-delà des normes imposées pour préserver l'environnement.</p>
<p>3.3 Les transformations numériques contribuent-elles à la performance et à la responsabilité des entreprises ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Système d'information - Aide à la décision - Transformations digitales : dématérialisation, automatisation - Intégration des nouvelles technologies : informatique en nuage (cloud computing), objets connectés, intelligence artificielle 	<p>La prise de décision et le contrôle stratégique supposent la mise en place d'un système d'information (SI) fiable. Dans un environnement instable, ce système d'information constitue une aide à la décision pour les dirigeants et permet de diminuer le niveau d'incertitude.</p> <p>La qualité du SI participe à la qualité de la prise de décision et ainsi à la performance de l'entreprise.</p> <p>Par leur rôle structurant, les systèmes d'information contribuent à modeler l'entreprise : ils peuvent déterminer des modes de fonctionnement rigides et contraignants mais aussi être source d'agilité organisationnelle et d'opportunités de développement.</p> <p>La digitalisation des activités est source de développement, mais également porteuse de risques. Les impacts des technologies numériques (plateformes et réseaux numériques mondiaux, données massives et intelligence artificielle, etc.) sont pris en compte dans l'élaboration des choix stratégiques.</p> <p>Les transformations numériques offrent de nouvelles opportunités pour les organisations qui peuvent impacter l'ensemble de la chaîne de valeurs. Elles transforment aussi les relations entre les citoyens et les organisations.</p>